PROCÈS-VERBAL

1re réunion
Le mercredi 3 juin 2015
Salle Maurice-Vincent (local B1-3002) du pavillon Georges-Cabana

La réunion s'ouvre sous la présidence de la vice-rectrice aux études, la Pre Lucie Laflamme, M. Frédéric Brochu, secrétaire général adjoint, agissant à titre de secrétaire en vertu de l'article 51.3 des *Statuts de l'Université de Sherbrooke*.

Les membres suivants sont présents :

Mme Julie Bonneau	Chargée de cours à forfait, Faculté des lettres et sciences humaines
M. Frédéric Brochu	Secrétaire général adjoint
Pr Alexandre Cabral	Professeur, Faculté de génie
Pre Diane Clavet	Vice-doyenne au développement pédagogique et professionnel, Faculté de médecine et des sciences de la santé
Pr Alain Delisle	Vice-doyen, Faculté des sciences de l'activité physique
Pr Jean Goulet	Vice-doyen à l'enseignement, Faculté des sciences
Pre Lucie Laflamme	Vice-rectrice aux études
M. Mario Lambert	Chargé de cours, Faculté des sciences
Pr Roch Lefebvre	Vice-doyen à la formation, Faculté de génie
Pre Anick Lessard	Vice-doyenne à l'enseignement et au développement, Faculté des lettres et sciences humaines
Pr André Marquis	Professeur, Faculté des lettres et sciences humaines
Pre Anne Mathieu	Vice-doyenne à l'enseignement et aux affaires étudiantes, Faculté d'administration
Pr Pierre-François Mercure	Professeur, Faculté de droit
M. Alexandre Parent	Étudiant au 1er cycle, Faculté d'éducation
Pr Louis Vaillancourt	Vice-doyen, Faculté de théologie et d'études religieuses
Pre Valérie Vierstraete	Professeure, Faculté d'administration

Les membres suivants se sont excusés :

Pr Jacques Beauvais	Vice-recteur à la recherche, à l'innovation et à l'entrepreneuriat
Pre Julie Desjardins	Vice-doyenne à la formation, Faculté d'éducation
Mme Myriam Domoison	Étudiante aux cycles supérieurs, Faculté des lettres et sciences humaines
M. Alexis Lamarre	Étudiant au 1er cycle, Faculté d'éducation
Pre Christelle Lison	Professeure, Faculté d'éducation
Pre Ghislaine Houde	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé
Pr Arthur Oulaï	Vice-doyen à l'enseignement, Faculté de droit

Les personnes suivantes sont invitées :

M. Serge Allary	Directeur général, Service de soutien à la formation, et directeur par intérim, Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes
Pr André Beauchesne	Vice-recteur adjoint aux études
Mme Frances Desrochers	Agente de recherche, Bureau de la registraire
Mme Kim Lagueux Dugal	Registraire, Bureau de la registraire
Pr Enrique Correa Molina	Vice-doyen à la formation continue et au développement international et secrétaire de faculté, Faculté d'éducation
Pre Denyse Rémillard	Directrice, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable
Mme Catherine Vallières	Conseillère pédagogique à l'évaluation, Service de soutien à la formation

Pr Alexandre Cabral quitte au cours des échanges relatifs au point 8.2 de l'ordre du jour (CE-2015-06-03-18).

CE-2015-06-03-01
Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études adopte l'ordre du jour tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal, après avoir :

- ajouté le point 6.2.1 *Microprogramme de 2e cycle en counseling pastoral conjugal et familial – fermeture de programme – approbation – recommandation au conseil universitaire*;
- *déplacé le point 8.1 Centre universitaire sur l'étude du religieux contemporain (CUERC) – création – Faculté de théologie et d'études religieuses (FATER) – suspension des admissions – transfert des programmes au CUERC – avis* après le point 4. *Communication de la vice-rectrice aux études.*

CE-2015-06-03-02
Adoption du procès-verbal de la réunion du 1er avril 2015

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études adopte le procès-verbal de la réunion du 1er avril 2015 tel qu'il a été transmis aux membres.

CE-2015-06-03-03
Affaires découlant des procès-verbaux de la réunion du 1er avril 2015

Résolution CE-2015-04-01-13 – La vice-rectrice aux études informe les membres du conseil que, lors de la réunion du conseil universitaire du 22 avril 2015, la recommandation du conseil des études a été amendée, séance tenante, à l'effet d'autoriser la mise en œuvre du microprogramme de 2e cycle en santé organisationnelle à compter du trimestre d'hiver 2016 plutôt qu'au trimestre d'automne 2015, et ce, à la demande de la vice-doyenne à l'enseignement et aux affaires étudiantes de la Faculté d'administration. En conséquence, les activités pédagogiques obligatoires apparaissant à la page 12 du document de présentation de ce microprogramme (DI-1) sont décalées d'un trimestre.

COMMUNICATION DE LA VICE-RECTRICE AUX ÉTUDES

CE-2015-06-03-04
Communication de la vice-rectrice aux études

La vice-rectrice aux études informe les membres du conseil des sujets suivants :

- à la demande d'un membre du conseil, elle fait état de la situation concernant la révision des *Statuts de l'Université de Sherbrooke* à l'égard des mandats du conseil de la recherche, du conseil des études et du conseil universitaire et du plan d'action qui devrait être soumis à l'automne 2015;
- l'état d'avancement des travaux du projet de refonte du système intégré d'information de gestion (SIIG), désormais appelé projet Véo, et des étapes subséquentes.

AVIS

CE-2015-06-03-05
Centre universitaire sur l'étude du religieux contemporain (CUERC) – création – Faculté de théologie et d'études religieuses (FATER) – suspension des admissions – transfert des programmes au CUERC – avis

Pr Alain Webster, vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales, est invité pour la présentation de ce point et participe par conférence téléphonique.

La vice-rectrice aux études présente le dossier de création du Centre universitaire sur l'étude du religieux contemporain (CUERC) et rappelle plus particulièrement les faits saillants des discussions issues du conseil de la recherche relativement à la création de ce centre, notamment sur la création d'un comité scientifique distinct du comité de programmes dans la structure administrative proposée. Une suggestion est émise par un membre du conseil à l'effet d'assurer la représentation du personnel chargé de cours au sein du Centre.

À l'issue des discussions, les membres du conseil émettent un avis favorable relativement à la création du Centre universitaire sur l'étude du religieux contemporain (CUERC) ainsi que sur la suspension des admissions à certains programmes et le transfert des programmes de la Faculté de théologie et d'études religieuses (FATER) au CUERC (document en annexe).

Les membres du conseil des études conviennent de traiter immédiatement le point 6.1.1 *Microprogramme de 1er cycle en français langue seconde – niveau fonctionnel – microprogramme de 1er cycle en français langue seconde – perfectionnement – microprogramme de 1er cycle en français langue seconde – langue et culture – création de programmes – approbation – recommandation au conseil universitaire*

RECOMMANDATIONS AU CONSEIL UNIVERSITAIRE

Création de programmes

CE-2015-06-03-06
Microprogramme de 1er cycle en français langue seconde – niveau fonctionnel – microprogramme de 1er cycle en français langue seconde – perfectionnement – microprogramme de 1er cycle en français langue seconde – langue et culture – création de programmes – approbation – recommandation au conseil universitaire

Madame Françoise Bleys, directrice du Centre de langues de la Faculté des lettres et sciences humaines, est invitée pour la présentation de ce point.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire :

- d'approuver la création du microprogramme de 1er cycle en français langue seconde – niveau fonctionnel et, à cet effet, d'adopter le fiche signalétique en annexe;
- d'approuver la création du microprogramme de 1er cycle en français langue seconde – perfectionnement et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique en annexe;
- d'approuver la création du microprogramme de 1er cycle en français langue seconde – langue et culture et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique en annexe;
- d'autoriser la mise en oeuvre des microprogrammes à compter du trimestre d'automne 2015.

DOSSIERS POUR ADOPTION

Évaluations périodiques

CE-2015-06-03-07
Politique d'évaluation périodique des programmes (Politique 2500-007) – calendrier général des évaluations périodiques – cycle 2011-2022 – modification – approbation

M. Serge Allary, directeur général du Service de soutien à la formation et directeur par intérim du Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes, présente les différentes modifications demandées par certaines facultés au calendrier général des évaluations périodiques, cycle 2011-2022. La vice-rectrice aux études précise qu'une modification devra être apportée au calendrier général des évaluations périodiques présenté par la Faculté des sciences.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études approuve les modifications au calendrier général des évaluations périodiques – cycle 2011-2022 telles qu'elles sont présentées en annexe, à l'exception de la modification au calendrier général des évaluations périodiques demandée par la Faculté des sciences.

CE-2015-06-03-08
Maîtrise en sciences de l'éducation – évaluation périodique de programme – résumé – approbation – plan de réalisation des recommandations – approbation – recommandation au conseil universitaire

Après avoir pris connaissance du dossier d'évaluation périodique du programme de maîtrise en sciences de l'éducation de la Faculté d'éducation, et à la lumière de l'avis fourni par le comité du conseil des études, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- considère que l'évaluation périodique du programme de maîtrise en sciences de l'éducation a été réalisée en conformité avec la *Politique d'évaluation périodique des programmes*;
- considère que le programme de maîtrise en sciences de l'éducation a un ensemble d'éléments de qualité et de pertinence, et qu'ils seront améliorés avec la mise en œuvre des recommandations;
- approuve le résumé de l'évaluation périodique du programme de maîtrise en sciences de l'éducation tel qu'il apparaît à l'annexe 2.

Après avoir étudié les documents relatifs à l'évaluation périodique du programme de maîtrise en sciences de l'éducation, et après avoir considéré l'avis du comité du conseil des études, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire :

- d'approuver le plan de réalisation des recommandations du programme de maîtrise en sciences de l'éducation de la Faculté d'éducation tel qu'il apparaît à l'annexe 1.

CE-2015-06-03-09
Baccalauréat en enseignement en éducation physique et à la santé – évaluation périodique de programme – résumé – approbation – plan de réalisation des recommandations – approbation – recommandation au conseil universitaire

Après avoir pris connaissance du dossier d'évaluation périodique du programme de baccalauréat en enseignement en éducation physique et à la santé de la Faculté des sciences de l'activité physique, et à la lumière de l'avis fourni par le comité du conseil des études, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- considère que l'évaluation périodique du programme de baccalauréat en enseignement en éducation physique et à la santé a été réalisée en conformité avec la *Politique d'évaluation périodique des programmes*;
- considère que le programme de baccalauréat en enseignement en éducation physique et à la santé a un ensemble d'éléments de qualité et de pertinence, et qu'ils seront améliorés avec la mise en œuvre des recommandations;
- approuve le résumé de l'évaluation périodique du programme de baccalauréat en enseignement en éducation physique et à la santé tel qu'il apparaît à l'annexe 2.

Après avoir étudié les documents relatifs à l'évaluation périodique du programme de baccalauréat en enseignement en éducation physique et à la santé, et après avoir considéré l'avis du comité du conseil des études, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire :

- d'approuver le plan de réalisation des recommandations du programme de baccalauréat en enseignement en éducation physique et à la santé de la Faculté des sciences de l'activité physique tel qu'il apparaît à l'annexe 1.

CE-2015-06-03-10
Maîtrise en études françaises – doctorat en études françaises – évaluation périodique de programmes – résumé – approbation – plan de réalisation des recommandations – approbation – recommandation au conseil universitaire

Après avoir pris connaissance du dossier d'évaluation périodique des programmes de maîtrise en études françaises et de doctorat en études françaises de la Faculté des lettres et sciences humaines, et à la lumière de l'avis fourni par le comité du conseil des études, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- considère que l'évaluation périodique des programmes de maîtrise en études françaises et de doctorat en études françaises a été réalisée en conformité avec la *Politique d'évaluation périodique des programmes*;
- considère que les programmes de maîtrise en études françaises et de doctorat en études françaises a un ensemble d'éléments de qualité et de pertinence, et qu'ils seront améliorés avec la mise en œuvre des recommandations;
- approuve le résumé de l'évaluation périodique des programmes de maîtrise en études françaises et de doctorat en études françaises tel qu'il apparaît à l'annexe 2.

Après avoir étudié les documents relatifs à l'évaluation périodique des programmes de maîtrise en études françaises et de doctorat en études françaises, et après avoir considéré l'avis du comité du conseil des études, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire :

- d'approuver le plan de réalisation des recommandations des programmes de maîtrise en études françaises et de doctorat en études françaises de la Faculté des lettres et sciences humaines tel qu'il apparaît à l'annexe 1.

Modification de programmes

CE-2015-06-03-11
Maîtrise en ergothérapie – maîtrise en physiothérapie – modification de programmes – approbation

La vice-doyenne au développement pédagogique et professionnel de la Faculté de médecine et des sciences de la santé présente la modification proposée aux programmes de maîtrise en ergothérapie et de maîtrise en physiothérapie.

Elle suggère d'ajouter les mots « avec l'obtention d'un score total égal ou supérieur à 860 sur 990 » à la dernière condition générale d'admission de la fiche signalétique de chacun des programmes, et ce, tel que stipulé dans l'extrait du procès-verbal de la réunion du conseil de faculté de la Faculté de médecine et des sciences de la santé du 18 février 2015 (DI-1), faisant en sorte que cette condition générale d'admission se lise comme suit : « Pour la candidate ou le candidat qui a la citoyenneté canadienne (ou le statut de résident permanent du Canada) à la date fixée pour le dépôt de la demande d'admission et qui réside dans une autre province canadienne que le Québec, un test de français international (TFI) devra être complété et réussi **avec l'obtention d'un score total égal ou supérieur à 860 sur 990.** »

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du programme de maîtrise en ergothérapie de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe en y incluant la modification suggérée;
- approuve la modification du programme de maîtrise en physiothérapie de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe en y incluant la modification suggérée;
- autorise la mise en oeuvre des programmes modifiés à compter du trimestre d'automne 2015.

CE-2015-06-03-12
Maîtrise en études du religieux contemporain – modification de programme – approbation

Le vice-doyen de Faculté de théologie et d'études religieuses présente les modifications proposées au programme de maîtrise en études du religieux contemporain et répond aux questions des membres du conseil.

À la fiche signalétique du programme de maîtrise en études du religieux contemporain, le conseil des études propose les modifications suivantes :

- sous la rubrique « Lieux de formation et trimestres d'admission », ajouter les mots « Les cours de » pour se lire comme suit : « Les cours de la maîtrise peuvent être suivis à distance ou en présence »;
- retirer les mots « ou recherche action » à la première puce du cheminement avec production de fin d'études et remplacer par « etc. »;
- sous la rubrique « Banque d'activités pédagogiques à option », retirer les mots « banque d' ».

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du programme de maîtrise en études du religieux contemporain de la Faculté de théologie et d'études religieuses et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe en y incluant les modifications suggérées;
- autorise la mise en œuvre du programme modifié à compter du trimestre d'automne 2015.

CE-2015-06-03-13
Certificat en arts visuels – modification de programme – approbation

La vice-doyenne à l'enseignement et au développement de la Faculté des lettres et sciences humaines présente les modifications au programme de certificat en arts visuels.

Au terme de leurs échanges et compte tenu de l'ampleur des modifications proposées à ce programme et des justifications qui doivent y être apportées, le conseil des études convient d'amender la recommandation déposée en y ajoutant les mots : « sous réserve que soit présenté un dossier plus étoffé lors d'une prochaine réunion ».

À l'issue des discussions, un membre demande le vote.

Sur proposition régulière et à la majorité des voix, le conseil des études :

- approuve, sous réserve que soit présenté un dossier plus étoffé lors d'une prochaine réunion, la modification du programme de certificat en arts visuels de la Faculté des lettres et sciences humaines et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du programme modifié à compter du trimestre d'automne 2015.

CE-2015-06-03-14
Calendrier des réunions du conseil des études pour l'année universitaire 2015-2016 – adoption

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études adopte le calendrier des réunions du conseil des études pour l'année universitaire 2015-2016 tel qu'il apparaît en annexe.

Les membres du conseil des études conviennent de traiter immédiatement le point 9.3 *Chantiers des bibliothèques – état de la situation.*

RAPPORTS ET INFORMATION

CE-2015-06-03-15
Chantiers des bibliothèques – état de la situation

Mme Sylvie Belzile, directrice générale du Services des bibliothèques et archives, est invitée pour la présentation de ce point.

Madame Belzile informe les membres du conseil relativement à la réduction des heures d'ouverture de certaines bibliothèques de l'Université.

Elle fait également état de la situation concernant les chantiers en cours, dont l'un prévoit l'envoi d'un sondage à toute la communauté universitaire afin de recueillir des informations sur l'utilisation des périodiques disponibles à l'Université.

RECOMMANDATIONS AU CONSEIL UNIVERSITAIRE

Fermeture de programme

CE-2015-06-03-16
Microprogramme de 2e cycle en counseling pastoral conjugal et familial – fermeture de programme – approbation – recommandation au conseil universitaire

Un document portant sur la fermeture du microprogramme de 2e cycle en counseling pastoral conjugal et familial est déposé séance tenante.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire :

- d'approuver la fermeture du microprogramme de 2e cycle en counseling pastoral conjugal et familial au trimestre d'été 2015, étant entendu que les étudiantes et étudiants encore inscrits pourront terminer leur programme dans les limites de l'application du *Règlement des études* (Règlement 2575-009).

(Document en annexe)

Règlements généraux concernant les études, les grades universitaires et les programmes

CE-2015-06-03-17
Règlement des études (Règlement 2575-009) – article 8.4.6 – modification – approbation – recommandation au conseil universitaire (ANNEXE)

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire d'approuver les modifications à l'article 8.4.6 du *Règlement des études* (Règlement 2575-009) telles qu'elles apparaissent en annexe.

AVIS

CE-2015-06-03-18
Programmes de sortie – état de la situation – avis

La vice-rectrice aux études fait état de la situation concernant les programmes de sortie à l'Université de Sherbrooke et de la discussion du conseil de la recherche lors de la réunion du 20 mai 2015 relativement à la création de programmes de sortie.

À l'issue des discussions, les membres du conseil conviennent que les instances concernées devront être saisies, cas par cas, de la création des programmes de sortie, et ce, aux fins d'approbation.

(Document en annexe)

RAPPORTS ET INFORMATION

CE-2015-06-03-19
Conseil de la recherche – procès-verbal de la réunion du 25 mars 2015

Les membres du conseil des études ont reçu le procès-verbal de la réunion du conseil de la recherche du 25 mars 2015 (document en annexe).

CE-2015-06-03-20
Situation des étudiantes et étudiants français

La directrice générale du Bureau de la registraire fait un état de situation concernant les frais de scolarité pour les étudiantes et étudiants français (document en annexe).

CE-2015-06-03-21
Règlement des études (Règlement 2575-009) – projet de révision – consultation

La dernière révision d'importance du *Règlement des études* (Règlement 2575-009) remontant à 2002, la nécessité d'une refonte de ce règlement s'est manifestée lors de la planification stratégique de 2009.

La vice-rectrice aux études fait état des différentes étapes qui ont mené à la rédaction d'un nouveau *Règlement des études*, lequel fera l'objet d'un processus de consultation dans les prochaines semaines auprès de regroupements, d'individus et d'instances de l'Université afin d'obtenir leurs commentaires.

L'adoption et la mise en œuvre du nouveau *Règlement des études* sont prévues pour les admissions au trimestre d'automne 2016.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CE-2015-06-03-22
Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2015-2016, le conseil des études fixe la prochaine réunion au mercredi 30 septembre 2015 à la salle Maurice-Vincent du pavillon Georges-Cabana à compter de 13 h 30, sous réserve de modification par la présidente si les circonstances l'exigent.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

CE-2015-06-03-23
Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 30 septembre 2015.

P^re^ Lucie Laflamme, présidente

Frédéric Brochu, secrétaire